

OFFRE D'EMPLOI

COORDONATEUR DES LOISIRS, CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE

32.99\$ à 35.57\$

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste sera principalement responsable de planifier, d'organiser et coordonner la tenue d'activités et d'événements diversifiés.

- Planifie, organise et coordonne la tenue d'activité et d'évènement diversifiés, de petite à grande envergure, qui correspondent aux besoins et aux attentes de la population;
- Assurer la programmation des activités récréatives, sportives, culturelles et communautaires;
- Conseille, supporte, accompagne et coopère avec les organismes communautaires du milieu;
- Apporte des recommandations à son supérieur pour l'amélioration du service;
- Maintien un inventaire permanent de l'équipement léger relié aux activités de loisirs et en contrôle l'utilisation de même que le fonctionnement;
- Gère l'utilisation et les réservations des différents plateaux de loisirs;
- Horaire de travail variable, selon les besoins du service.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Autonome, polyvalent et responsable. Être disponible pour travailler en dehors des heures régulières de travail;
- Bon jugement, soucieux du travail bien fait et démontrer de la courtoisie;
- Excellentes habiletés de communication et d'animation;
- Souci du service à la clientèle, dynamisme et entregent;
- Créativité et originalité;
- Capacité à travailler en équipe;
- Sens de l'organisation et de la planification.

QUALIFICATIONS ET FORMATION :

- Détenir un diplôme d'études collégiales dans une discipline appropriée (ex. techniques d'intervention en loisirs);
- Posséder une bonne connaissance du monde des loisirs;
- Posséder un minimum de deux (2) ans d'expérience dans un emploi similaire;
- Posséder un permis de conduire valide.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- **Salaire** selon la convention collective en vigueur, **2 augmentations** salariales **par année**;
- Statut, temps complet (32 heures/semaine), syndiqué;
- Banque d'heures de **congés mobiles** (4 jrs) et **maladies** (8 jrs);
- **13 jours fériés** par année;
- Assurance collective avantageuse avec **assurance dentaire**;
- **Régime épargne-retraite** avec contribution employeur **4.5 à 6.5%**
- **Prime de rétention (1000 à 3000\$)** pour tous les employés à temps pleins ayant complété une année de travail;

POUR POSTULER :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 06 janvier 2025.

Par courriel : rdufour@petiteriviere.com